

MAPA s'entretient avec la direction de l'ANAM

Abderrahim DERRAJI - 2015-01-27 14:46:40 - Vu sur pharmacie.ma

Le vendredi 16 janvier 2015, l'Association des Aspirants à la Maternité et à la Paternité, MAPA, a eu une rencontre de travail avec le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM), Mr Jilali Hazem. Au cours de cette rencontre qui a eu lieu à Rabat, Aziza Ghallam, la présidente de MAPA, a fait un plaidoyer à travers lequel elle a appelé l'ANAM à prendre les mesures nécessaires pour faire bénéficier les personnes souffrant de difficultés de procréation du droit à la couverture médicale de base. Elle a rappelé que cette catégorie ne bénéficie d'aucun remboursement des frais liés à ces soins de la part des régimes de l'assurance obligatoire.

Cette réunion a permis d'échanger à propos de nombreux points concernant le droit de cette catégorie dépourvue de progéniture d'avoir accès à la couverture médicale de base. Et ce, qu'il s'agisse des adhérents de la CNSS, de la Caisse Nationale des organismes de Prévoyance sociale (CNOPS) ou les assurances privées ainsi que les bénéficiaires du régime de l'assistance médicale (Ramed) en plus des catégories n'ayant aucun régime de couverture médicale.

De son côté, le Directeur Général de l'ANAM, Jilali Hazem, a dit croire en la justesse des revendications des aspirants à la maternité et à la paternité et leur droit à jouir d'une couverture médicale. Il s'est engagé à soumettre ce dossier à un comité d'experts composé de spécialistes dans le domaine afin de l'étudier et de proposer les mesures nécessaires pour répondre aux besoins des personnes atteintes de difficultés de procréation.